



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Journal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

Réserve
au
Moniteur
belge



20025506

05 FEV. 2020

Le Greffier
Greffé

N° d'entreprise : 0206 772 722

Nom

(en entier) : **ASSOCIATION INTERCOMMUNALES D'ŒUVRES
MEDICO-SOCIALES DE MORLANWELZ ET ENVIRONS**

(en abrégé) : **AIOMS**

Forme légale : **SOCIETE COOPERATIVE R.L. de droit public**

Adresse complète du siège : **RUE FERNAND HOTYAT 1A - 7140 MORLANWELZ**

Objet de l'acte : **DESIGNATION DU PRESIDENT, VICE-PRESIDENT, DU DELEGUE A LA
GESTION JOURNALIERE/TITULAIRE DE LA FONCTION DIRIGEANTE
LOCALE, DES MEMBRES DU COMITE DE REMUNERATION ET DU COMITE
D'AUDIT**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 08 octobre 2019 :

La séance est présidée par Monsieur Christian MOUREAU, président, et ouverte à 17H30 dans les locaux de l'AIOMS, rue Fernand Hotyat, 1 A à Morlanwelz.

Ordre du jour :

3. Régularisation des décisions prises lors du CA du 20 juin 2019 : désignation du président et du vice-président, désignation du titulaire de la fonction dirigeante locale délégué à la gestion journalière de l'AIOMS.

4. Désignation des membres du comité de rémunération.

5. Désignation des membres du comité d'audit.

Sont représentées :

- La Commune de MORLANWELZ par :

- o Monsieur Christian MOUREAU
- o Madame Josée INCANNELA

Excusée : Madame Ines TASCA

- La Commune de MANAGE par :

- o Madame Kim D'Hauwer Pinon
- o Monsieur David GELAY

Excusée : Madame Véronique HOUDY

- La Commune de BINCHE par :

- o Monsieur Luc JONNART

Excusés : Madame Maryline GODEFROID et Monsieur Frédéric MAGHE

- La Commune de MERBES-LE-CHATEAU : Madame Véronique PREAUX

- Également présents à la réunion :

- o Madame Delphine RIEZ, directrice.
- o Monsieur Yves CASTIN, observateur.

L'ordre du jour est maintenant abordé :

3. Régularisation des décisions prises lors du CA du 20 juin 2019 : désignation du président et du vice-président, désignation du titulaire de la fonction dirigeante locale déléguée à la gestion journalière de l'AIOMS.

Etant donné que le quorum n'a pas été atteint lors du CA du 20 juin dernier, les membres du présent conseil d'administration régularisent les décisions et désignent à l'unanimité :

- Monsieur Christian MOUREAU en qualité de président de l'AIOMS
- Monsieur Frédéric MAGHE en qualité de vice-président.
- Madame Delphine RIEZ, en qualité de titulaire de la fonction dirigeante locale et déléguée à la gestion journalière.

4. Désignation des membres du comité de rémunération

Le conseil d'administration désigne à l'unanimité les membres du comité de rémunération :

- Monsieur Christian MOUREAU
- Monsieur David GELAY
- Madame Véronique PREAUX
- Madame Josée INCANNELA
- Madame Kim D'HAUWER-PINON

5. Désignation des membres du comité d'audit.

Le conseil d'administration désigne à l'unanimité les membres du comité d'audit :

- Monsieur Christian MOUREAU
- Monsieur Luc JONNART

Pour copie conforme,
Le 24 janvier 2020

Christian MOUREAU
Président